

Nouvelle convention financière avec le SDIS

Le Conseil départemental de Vaucluse vient de signer une convention de soutien aux investissements du Service Départemental d'Incendie et de Secours de 6,3M€ sur trois ans.

Publié le 01 mai 2019

« Notre SDIS fait partie des cinq premiers les mieux dotés de France. Cette signature est donc très importante et s'ajoute aux 33 M€ attribués, chaque année, pour les dépenses de fonctionnement : l'aménagement du territoire, la modernisation des systèmes de communication, la sécurité des pompiers. » a commenté Maurice Chabert, Président du Conseil départemental de Vaucluse et du Conseil d'administration du Service d'Incendie et de Secours 84.

Cette signature entre le Président du Conseil départemental et la première vice-présidente du SDIS, Sophie Rigaut, Conseillère départementale en présence du préfet Bertrand Gaume, était aussi l'occasion de présenter les nouveaux uniformes d'intervention et le nouveau matériel : deux véhicules d'assistance et de secours aux victimes, un fourgon pompe, un véhicule d'intervention tout terrain et trois camions citerne.



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09